



Concours sélectif pour les Championnats de France de tir en salle 2022

DATE : Samedi 23 et Dimanche 24 octobre 2021

LIEU : GYMNASSE MOZART - Rue Mozart - Charleville-Mézières

TENUE BLANCHE OU DE CLUB SOUHAITÉE – BASKETS OBLIGATOIRES



DÉPART 1 : Samedi Après-midi	Greffe 13h30 Echauffement 13h45 Début des tirs 14h30	DÉPART 2 : Dimanche Après-midi	Greffe 13h00 Echauffement 13h15 Début des tirs 14h00
---	--	---	--

Récompense au 1^{er} de chaque catégorie

DISTANCE	2 x 18 mètres - Échauffement à la distance de tir sur blason réglementaire Rythme AB / CD	
BLASON	Tir sur blason réglementaire Les archers arcs classiques qui désirent tirer sur trispots doivent le demander à l'inscription, avant la clôture.	
MISE	1 départ	2 départs
Jeunes (Poussins à juniors)	6.50€	10.00€
Seniors, vétérans et super-vétérans	8.50€	13.00€
CLOTURE DES INSCRIPTIONS	JEUDI 21 OCTOBRE 2021	
CONTACT INSCRIPTIONS	Isabelle TRONQUOY	Tél : 06.33.13.54.42 E-mail : archersdegonzague@free.fr
Inscriptions en ligne : inscriptions.archersdegonzague.fr		

Buvette et petite restauration sur place
(notre accueil greffe et buvette seront organisés pour respecter les gestes barrières)

Compagnie des Archers de Gonzague :
Association loi 1901 déclarée le 30 décembre 1980
Affiliée à la FFTA sous le numéro 0608003
Agrément Jeunesse et Sport N° S0881042 du 28/12/1981

Contacts :
Isabelle TRONQUOY – 6 chemin des Cômes -
08430 POIX-TERRON – tél : 06 33 13 54 42
e-mail : archersdegonzague@free.fr
web : <http://archersgonzague.fr>

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver
très régulièrement
les mains



Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter



Saluer sans se serrer
la main, éviter
les embrassades

Vous avez des questions sur le coronavirus ?



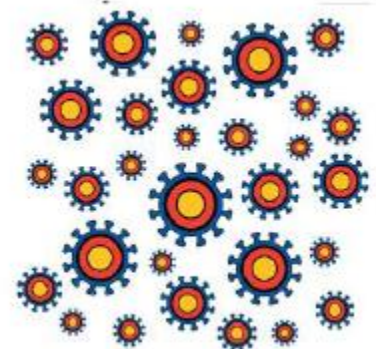
GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000

(appel gratuit)

- Le pass sanitaire est obligatoire pour toute personne dès 12 ans et sera contrôlé à l'entrée de la salle (archers et accompagnateurs).
- Le port du masque n'est pas obligatoire mais reste conseillé. Une grande vigilance sera demandée lors du passage au greffe et à la buvette.
- Nous invitons les archers à se munir de gel hydroalcoolique.



Compagnie des Archers de Gonzague :
Association loi 1901 déclarée le 30 décembre 1980
Affiliée à la FFTA sous le numéro 0608003
Agrément Jeunesse et Sport N° S0881042 du 28/12/1981

Contacts :
Isabelle TRONQUOY – 6 chemin des Cômes -
08430 POIX-TERRON – tél : 06 33 13 54 42
e-mail : archersdegonzague@free.fr
web : <http://archersgonzague.fr>